

Gouvernement du Québec

Décret 1165-2017, 6 décembre 2017

CONCERNANT l'exercice des fonctions de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), soient conférés temporairement les pouvoirs, devoirs et attributions de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique, à monsieur Stéphane Bilette, membre du Conseil exécutif, à l'égard des dossiers qui concernent spécifiquement l'une ou l'autre des entreprises suivantes :

- TandemLaunch Inc.;
- Technologies TandemLaunch Inc.;
- Commandité TandemLaunch Inc.;
- Entreprises TandemLaunch II Commandité Inc.;
- Gestion d'Entreprises TandemLaunch II Inc.;
- HDMCS Holdings Inc.;
- Fonds d'Investissements TandemLaunch I, S.E.C.;
- Fonds d'Investissements TandemLaunch I (International), S.E.C.;
- Gestion de Fonds d'Investissements TandemLaunch I, S.E.C.;
- Fonds d'Investissements TandemLaunch II, S.E.C.;
- Fonds d'Investissements TandemLaunch II (International), S.E.C.;
- Fonds d'Investissements TandemLaunch II Commandité, S.E.C.;
- LANDR Audio Inc.;
- Mirametrix Inc.;
- Algolux Inc.;
- Sportlogiq Inc.;
- Wrnch Inc.;

— Logiciels Irystec Inc.;

— Sensaura Inc.;

— Stratuscent Inc.;

— Airy3D Inc.;

— Aerial Technologies Inc.;

— Aeriale Incorporated;

QUE le présent décret remplace le décret n^o 55-2017 du 31 janvier 2017.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

67631

Gouvernement du Québec

Décret 1167-2017, 6 décembre 2017

CONCERNANT l'abrogation du décret numéro 1139-2017 du 29 novembre 2017 relatif au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE le décret numéro 1139-2017 du 29 novembre 2017 soit abrogé avec prise d'effet le 8 décembre 2017.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

67633

Gouvernement du Québec

Décret 1168-2017, 6 décembre 2017

CONCERNANT la nomination de monsieur André Fortier comme secrétaire général et greffier du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur André Fortier, secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif, chargé du Secrétariat aux emplois supérieurs, administrateur d'État I, soit